Approche de la Permaculture en Agriculture Biologique

Objectifs
Comprendre ce qu'est la Permaculture, positionner son système quant à cette approche et mettre en avant les atouts de son environnement

Contenu
Les bases théoriques de la Permaculture : Stratégies, techniques et outils adaptés à cette approche en AB (Définition, éthique et conception ("design"), synergies avec d'autres formes d'agriculture, approche globale de l'organisation de la ferme (zones/ secteurs), gestion d'eau et d'espace, utilisation des micro-climats, le jardin forêt, témoignages et retours d'expériences)
Les points forts et faibles de la Permaculture en milieu agricole : quels sont les propres atouts et contraintes de mon système? (Témoignages et retours d'expériences d'agriculteurs permaculteurs, définition des objectifs, description et organisation de la ferme, approche économique, stratégies mises en place
(Témoignages d'agriculteurs de l'Hérault, Aude), la gestion de l'eau (introduction à l'atelier pratique))
Lieu : CFPPA Agropolis, à Montpellier

Atelier pratique : Comment repérer les courbes de niveau sur un terrain pour une gestion de l'eau et des sols optimale sur la parcelle ?
Tour des parcelles, observation, repérage et marquage des courbes de niveau, présentation de l'implantation de buttes permanentes
Lieu : Terracoopa, Domaine de Viviers, à Clapiers

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 12/04/2013

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
CIVAM Bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta - CS 50023
34875 LATTES Cedex
tél : 04 67 06 23 90
contact@bio34.com

Taux de satisfaction : %

Prévoir des bottes pour l'après midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 avr 2013
09:00 - 17:30 (7hrs)

CFPPA Agropolis
34093 Montpellier

Kris FRENCH : certifiée en Permaculture
Estelle BELBES : Animatrice CIVAM Bio 34

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)